

# Les éoliennes vont brasser des milliards d'euros

Malgré l'avis défavorable d'une commission d'experts, EDF sera obligé de surpayer ces kilowatts. Aux frais de l'abonné.

**L**e gouvernement vient de faire un fabuleux cadeau aux exploitants d'éoliennes, actuels et futurs. Un arrêté, paru le 26 juillet au « Journal officiel » (en pleine caricature et dans l'indifférence générale), fixe pour quinze ans les tarifs auxquels EDF devra obligatoirement acheter l'électricité produite par ces moulin à vent. On a dû sabler le champagne chez les propriétaires de ces machines, et aussi chez les très nombreux investisseurs qui ont déposé des demandes de permis de construire. Avant la publication du nouveau tarif, l'affaire était déjà assez juteuse pour avoir suscité 661 demandes en cours d'instruction au début de cette année, de premier pointage connu. A présent, ça va être la ruée.

## EDF dans le vent

**P**OUR diminuer la charge que représente l'obligation d'acheter au prix fort l'électricité produite par les éoliennes, l'électricien national a trouvé la parade : investir massivement dans... l'éolien. Ainsi, en achetant des kilowattheures produits par des filiales spécialisées, EDF crée-t-il une sorte de court-circuit. Sur les quelque 9 000 mégawatts de puissance actuellement installés en France, EDF en possède environ 150, pour l'essentiel à travers sa fi-

liale EDF-Energies nouvelles. De plus, cette société exploite ou supervise l'exploitation d'une bonne partie du parc français pour le compte d'investisseurs privés.

Ce n'est pas fini. EDF prévoit d'investir dans l'éolien 3 milliards d'euros d'ici à 2010, et se fixe comme objectif de devenir le leader de ces ventilateurs géants en France, avec 20 à 30 % de la capacité installée. C'est ce qui s'appelle sentir le vent tourner !

liale EDF-Energies nouvelles. De plus, cette société exploite ou supervise l'exploitation d'une bonne partie du parc français pour le compte d'investisseurs privés.

Ce n'est pas fini. EDF prévoit d'investir dans l'éolien 3 milliards d'euros d'ici à 2010, et se fixe comme objectif de devenir le leader de ces ventilateurs géants en France, avec 20 à 30 % de la capacité installée. C'est ce qui s'appelle sentir le vent tourner !

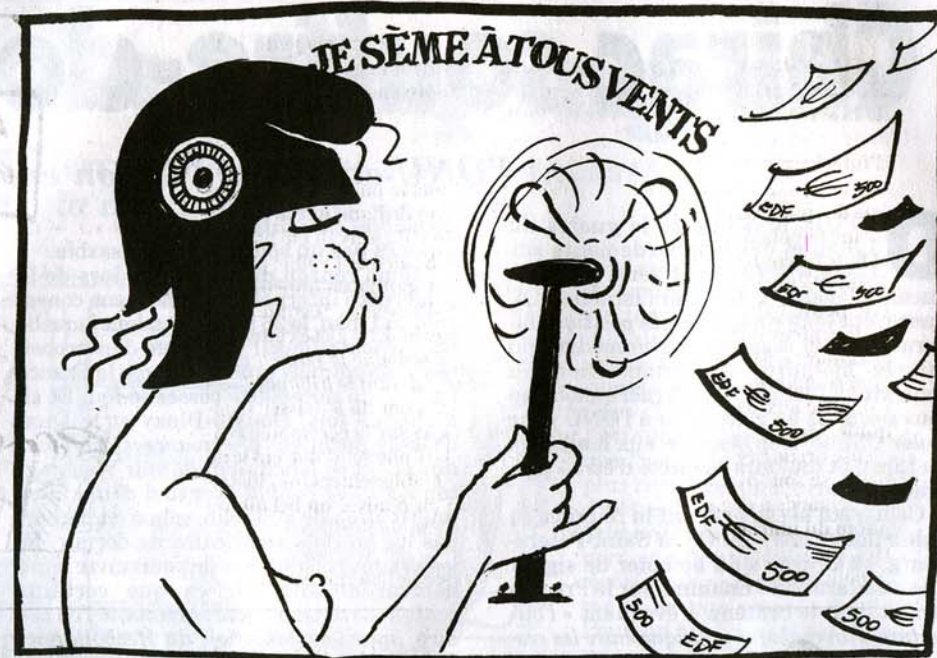
garantie sur quinze ans, pour des sites moyennement ventés ». Le rêve pour un investisseur !

### Un rapport pour la corbeille

Ce charmant tableau a son revers. EDF produit son kilowattheure, toutes origines confondues, bien meilleur marché que les 8,2 centimes d'euro, prix désormais imposé pour le rachat obligatoire du courant éolien. L'électricité des centrales nucléaires, par exemple, revient presque trois fois moins cher. Alors, pourquoi cette pluie d'or jetée aux exploitants d'éoliennes ? Peut-être la volonté de complaire aux écolos en encourageant les énergies nouvelles ? C'est à la mode en ce moment.

Pour le consommateur, l'addition sera salée, puisque c'est lui, en bout de course, qui supportera la charge supplémentaire sous forme d'augmentation des tarifs. Dans son avis, la Commission de régulation de l'énergie a chiffré ce surcoût pour le service public et ses clients : il devrait atteindre la bagatelle de 1 à 2,5 milliards d'euros par an. Sans compter une autre petite note, non chiffrée celle-là, pour le Trésor public, en raison des avantages fiscaux consentis aux exploitants d'éoliennes. Autre conséquence probable de ce tarif fastueux, une spéculation foncière effrénée sur les sites possibles d'implantation.

En conclusion, la Commission estime que ce choix du gouvernement « repré-



sente un soutien disproportionné à la filière éolienne, au regard du bénéfice attendu ». Et, naturellement, elle émet un avis défavorable sur le projet d'arrêté.

C'est pourquoi, en toute logique, le gouvernement – qui avait pris la peine de solliciter cet avis – a signé l'arrêté sans en changer une virgule. Les sept

membres de la Commission, nommés par le Conseil des ministres, par les présidents de l'Assemblée et du Sénat, et qui sont flanqués d'une administration forte d'un directeur général, de six directeurs et d'une flopée de fonctionnaires, doivent éprouver la désagréable impression d'avoir brassé du vent.

Louis-Marie Horeau